CFVU du 24 04 2025
École de saison avec attribution d’ECTS

Aix Marseille Université

Descriptif de l'école de saison

Nom de l'Ecole d'été : Ecole de saison interdisciplinaire OCEAN

Porteur : François Sabatier, Richard Sempéré et Sarah Thomas

Composante porteuse : OSU Pythéas

Dates de l'école d'été : 19 au 23 mai 2025

Volume horaire étudiant : 35 HTD 40 HTP

Nombre d'ECTS délivrés : 3

M3C : Trois QCM de 30 minutes. Coefficients : 0,3 ; 0,3 et 0,4.

Descriptif de l'école de saison

Public : Etudiants de L3, Master et Doctorat mais également les étudiants du DESU gouvernance internationale des océans et professionnels du domaine.

Nombre visé : 30 à 40

Tarifs : /

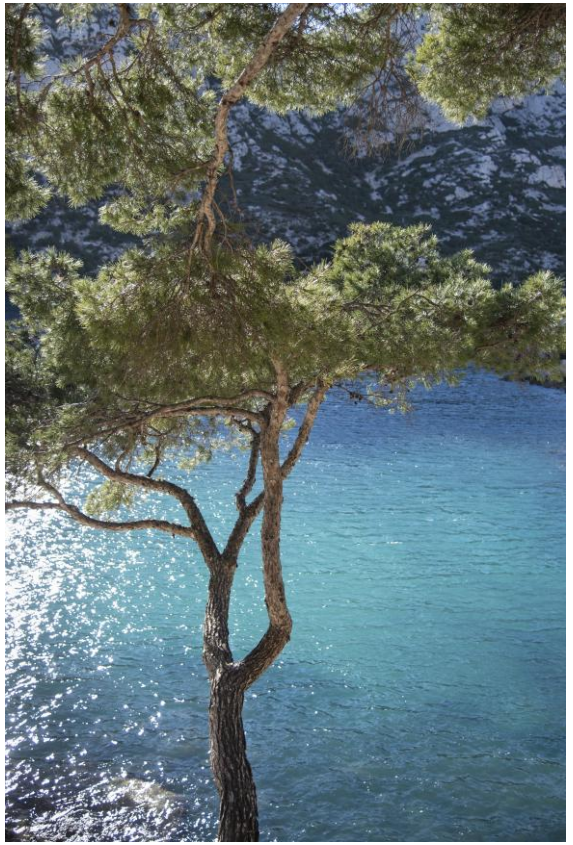

Programme de l’école de saison

Lundi 19 mai

Accueil

Cours inaugural La Méditerranée : un bien commun ?

Les plastiques en milieu marin

Les ressources de la Méditerranée et enjeux de développement (AFD)

Le droit de la mer et la Méditerranée

Mardi 20 mai

La biodiversité de la Méditerranée

Les enjeux des littoraux en Méditerranée

Droit de la mer en Tunisie

Océan profond, bioluminescence et Bathybot

Mercredi 21 mai

Droit de la mer au Maroc

Les Zones disputées en Méditerranée

Les Aires Marines Protégées

Jeudi 22 mai

L'ODD14 et les enjeux de l'UNOC3

Aurélie DARBOURET : film débat sur les fonds marins près de Marseille

La coexistence avec les animaux marins dans une Méditerranée anthropisée

Métaphorer la Méditerranée

Vendredi 23 mai

Repenser la mer/Intro aux Droits de la Nature

La Méd, ENJ : enjeux constitutionnels

Droits de la Nature et Droits de l'Homme

Bilan de l'école

DIRFOR – 27 mars 2024

Dossier de demande de création d'une école de saison avec attribution d'ECTS

Se reporter au cadrage du Guide micro-crédits approuvé par la CFVU du 07/07/2022[1]

« La délivrance des micro-crédits (ECTS) doit être validée par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) sur la base d'un document retraçant le programme des enseignements et/ ou de l'activité pédagogique et le nombre de crédits associés ».

« Ces activités pédagogiques font l'objet d'attribution de micro-crédits ECTS (1 à 6). »

1. Informations générales

Coordonnées du porteur de projet (nom, prénom, mail) **:**	- OCEAN François Sabatier sabatier@cerege.fr - OCEAN Richard Sempéré richard.sempere@univ-amu.fr - OCEAN Sarah THOMAS sarah.THOMAS@univ-amu.fr
Institut / Composante / Direction / Service, à l'initiative de l'école de saison :	➢ Institut… des sciences de l'ocean (OCEAN) ➢ Composante… ➢ Direction… ➢ Service à l'initiative…
Intitulés de(s) la Mention(s) et du/des parcours type concerné(e)(s) par l'Ecole de saison :	➢ Licence … ➢ Master Master Sciences de la Mer Master STPE Master GAED Master BEE ➢ Master Droit Environnement et DESU GIDO (Gouvernance Internationale du Droit des Océans)
« Les étudiants sont inscrits par la scolarité de la composante qui accueille ou organise ces activités » *(cf. : Cadrage des micro-crédits)*	
Composante procédant aux inscriptions à l'école de saison :	OSU Pytheas -

[1] https://daji.univ-amu.fr/sites/daji.univ-amu.fr/files/ca_deliberations/ca_2022.07.19-18_guide_micro_credits_annexe.pdf

Nom de l'école de saison :	- Ecole de saison interdisciplinaire OCEAN
Date(s) (j/m/a) de l'école de saison :	- en 2025, du 19 au 23 mai - habituellement en mai ou juin, hors de la période des cours
Pour bénéficier de logements en résidence CROUS, merci d'informer le Pôle Accueil et Attractivité / DRI au plus tard 2 mois avant l'évènement en présentiel. Seuls les évènements se déroulant du 15 avril au 25 août seront pris en compte pour la demande de réservation	
Format de l'école de saison :	☐ Présentiel ☐ Virtuel ☑ Hybride
Public visé :	☐ Licence ☑ Master ☑ Doctorat (*Les doctorants peuvent participer aux Ecoles de saison mais ne peuvent pas bénéficier de micro-crédits. Ils recevront un certificat de participation. Ce dernier pourra donner lieu à une reconnaissance en heure de formation ou acquisition de compétences à la discrétion de l'école doctorale d'appartenance)* ☑ Autre (préciser) : étudiants du DESU GIDO, de L3 et professionels du MSE
Nombre de participants visé :	- 30 à 40
Niveau de langue requis le cas échéant :	- B2

2. Programme de l'école de saison

Programme détaillé de l'école de saison : Programme thématique joint Programme générique : L'école se déroule sur une semaine, du lundi au vendredi, en dehors des périodes d'enseignement. Elle combine des cours en salle, des travaux pratiques et/ou des sorties de terrain. En début de soirée, des activités complémentaires, telles que des conférences ouvertes au public, peuvent être proposées. En amont, un mois avant le début de l'école, du matériel pédagogique est mis à disposition des étudiants afin de leur permettre d'aborder en autonomie les notions essentielles des enseignements dispensés
Objectifs : Sous un angle d'approche lié au thème de l'école, les défis d'OCEN sont investigués : Dynamique actuelle et passée des écosystèmes océaniques Origines et impacts du changement climatique liés à l'océan Résilience aux pressions naturelles et anthropiques du l'océan Risque et protection de la zone côtière Systèmes d'observations de l'océan Economie bleue Gouvernance de la pollution de l'océan

Compétences visées : - Comprendre et mettre en relation les fondamentaux de différentes disciplines autouR de l'océan (au sens large : ocean, littoral, zones côtières et maritimité) - Comprendre la complexité des décisions de gestion et la pluralité des méthodes, mesures et interconnexions concernant la gestion de l'océan - Comprendre la variété des parties prenantes et les différentes échelles de recherche et de gouvernance impliquées dans l'océan - S'adapter et participer de manière active à des activités variées. - Travailler en équipes interdisciplinaires			
Noms des intervenants (AMU/Extérieurs internationaux/ Monde socio-économique) : -	CHABAUD SEMPERE RUITTON SABATIER CHIKHAOUI TAMBURINI BASSET CADORET RICARD DABOURET LAGE DAVID DAVID LAMARA TADDEI SEDDICK TAMBURINI	**Disciplines :** Saisissez du texte ici navigatrice océanographie océanologie géomorphologie Sciences juridiques océanologie juriste géographe juriste océanographie Science du langage juriste juriste Ressources humaines art juriste océanographe	**Laboratoires/Universités partenaires** (si applicable) **:** MSE-Navigatrice et ancienne Membre du Parlement Européen CNRS- Institut OCEAN MIO/AMU CEREGE/AMU Université de Carthage Tunis MIO/AMU CERIC/AMU TELEMMe/AMU DICE/AMU MOI/AMU Paris-Sorbonne IMBE/IRD DICE :AMU MSE-Agence Française de Développement MSE - www.xtnt.org DICE/AMU MIO/AMU

3. Maquette

« Le volume horaire indiqué s'appuiera sur la charge de travail étudiant (heures de cours + heures de travail personnel étudiant) et non pas uniquement sur le nombre d'heures de cours, en respectant le cadrage Européen des ECTS : 1 ECTS = 25 à 30 h de travail étudiant). »

Code PACOME (si déjà existant)	Nature (UE ou ECUE)	Intitulé de l'enseignement *	ECTS	Volume horaire étudiant		
				CM	TD	TP
		École de saison interdisciplinaire OCEAN	3		35	40

UE : Unité d'Enseignement

ECUE : Elément constitutif d'une UE

**Pour les activités pédagogiques CIVIS, le terme CIVIS doit obligatoirement apparaître dans le libellé de l'UE.*

4. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

« Les micro-crédits (ECTS) ne peuvent être délivrés qu'à la condition d'organiser l'évaluation des enseignements : le contrôle des connaissances et compétences doit être programmé pendant l'activité pédagogique. ».

Code PACOME (si déjà existant)	Nature (UE ou ECUE)	Intitulé	Modalité (CT/CC)	Nature de l'épreuve (QCM/écrit/ oral, etc...)	Durée de l'épreuve	Coefficient
		École de saison interdisciplinaire OCEAN TEST 1		QCM	20 minutes	0,3
		École de saison interdisciplinaire OCEAN TEST 2		QCM	20 minutes	0,3
		École de saison interdisciplinaire OCEAN TEST 3		QCM	20 minutes	0,4

5. Droits d'inscriptions

1/ Activités CIVIS : les étudiants qui participent à une activité pédagogique CIVIS sont exonérés de droits d'inscriptions, de CVEC et de droits de bibliothèque.

2/ Autres écoles de saison : en fonction des écoles de saison, des tarifs d'inscription peuvent être appliqués, ils sont assimilés à des tarifs d'inscription de colloque. Dans ce cas, le porteur communique à la DAJI une proposition de tarifs et un budget prévisionnel de l'école de saison pour arbitrage et établissement de la décision du Président correspondante (par délégation de pouvoir du CA).

6. Avis et délibération des instances

Conseil de composante :	**Avis :** ☑ Favorable ☐ Défavorable **Date d'approbation :** 28/02/25
Directeur/trice de composante : **Nom-Prénom :**	**Date et signature :** 14/03/25 Le Directeur de l'OSU Institut Pythéas Jean-Luc BEUZIT
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :	Date de la CFVU pour approbation **:** ☐ Favorable ☐ Défavorable